

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22035468

Déposé / Reçu le

07 MARS 2022

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : 0767 591 979

Nom

(en entier) : **AutoCont SRL**

(en abrégé) :

Forme légale : société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Avenue Louise 231, 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : Nomination du commissaire

Extrait des décisions écrites (unanimes) de l'Actionnaire Unique prises le 23 février 2022 en application de l'article 5:85 du Code des sociétés et des associations:

1. Nomination du commissaire

L'Actionnaire Unique nomme la société à responsabilité limitée PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises SRL, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises (RPM Bruxelles, section néerlandophone) sous le numéro 0429.501.944, ayant son siège à 1831 Diegem, Culliganlaan 5, représentée par Monsieur Emmanuel Jennes, Réviseur d'Entreprise, en tant que commissaire de la Société, pour une période de trois ans prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2024 et couvrant les exercices sociaux arrêtés aux 31 décembre 2021, 2022 et 2023.

2. Délégation de pouvoirs

L'Actionnaire Unique délègue à Monsieur Henri Tack, avocat du cabinet Tack Avocats Advocaten Attorneys at Law dont les bureaux sont établis à 1050 Bruxelles, 146 avenue Franklin Roosevelt, le pouvoir de signer et de déposer tous formulaires relatifs aux présentes décisions auprès du greffe du tribunal de l'entreprise de Bruxelles (section francophone) et d'assurer la publication par extraits de ces décisions aux Annexes au Moniteur belge, d'assurer l'actualisation des données relatives à la Société auprès de la banque-carrefour des entreprises, et, de manière générale, d'accomplir toutes les formalités requises en vertu de la loi.

Pour extrait conforme,

Henri Tack
Mandataire spécial

Document déposé: Décisions écrites (unanimes) de l'Actionnaire Unique prises le 23 février 2022

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).